

■ **Atelier d'architecture Jaunin SA**, à Lausanne (FOSC
du 28.05.2002, p. 13). Procuration collective à deux est conférée
à Cordey Gaston, de Savigny, à Prilly.
Journal no 258 du 10.01.2003
(00815106 / CH-550.0.057.024-9)